

Nouvelles fraîches



2024-03-08

Volume 10, numéro 2

Publipostage 40015960

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Tél. : 819 762-0833, abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca
www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

L'ASREC foin ne fonctionne pas et doit changer

Nous l'affirmons depuis des mois, mais maintenant, nous le vivons. La FADQ utilise des grilles de pertes et des données de stations météo qui ne fonctionnent pas en cas de crise majeure comme celle vécue, en région, l'année dernière. Malgré certains ajustements réalisés, comme la prise en compte de la pluie utile du 1^{er} mai et la pondération dégressive en 2^e coupe qui a déclenché dans 2 stations au Témiscamingue (option 3 fauches), le paiement final est décevant pour les secteurs où les pertes ont été les plus importantes.

Manque à gagner de 5 M\$

En réalisant la moyenne des pertes déclarées par les entreprises dans un sondage de l'UPA et des données des fermes partenaires, la FADQ établit les pertes en 2^e fauche à 48,9 %. Or, elle utilise ses grilles d'analyse basées sur les données des stations météo. La 2^e fauche a donc été indemnisée à 10,1 % seulement, ce qui représente un manque à gagner de plus de 5 M\$ pour les producteurs. Déjà que les assurés ont assumé plus de 5,6 M\$ de franchise en plus de leur cotisation annuelle de 40 % du programme d'assurance...

La région prouve que le système des stations météo ne fonctionne pas du tout lors d'une année catastrophique.

À titre d'exemple, notons le gel hivernal qui n'a pas été détecté, la pluie du 1^{er} mai qui a été en partie comptabilisée, alors que la croissance des plantes n'était pas commencée, la pluie de la 2^e période de fauche, qui aurait été suffisante selon les grilles, pour donner aucune perte dans plusieurs stations alors que les plantes n'ont pas poussé. Nous savons qu'un système collectif ne peut pas toujours répondre correctement aux pertes de chaque entreprise. D'une année à l'autre, les indemnisations et les pertes peuvent se balancer. Par contre, cette année, la différence est trop grande pour que ce soit acceptable.

Le politique doit intervenir

La FADQ a tout de même versé 6,6 M\$ dans la région, mais il en manque encore beaucoup pour permettre d'indemniser les pertes assumées par les entreprises. Maintenant, nous demandons au ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, d'intervenir et démontrer qu'il souhaite maintenir une agriculture dynamique et prospère dans la région. Il ne faut pas

se mettre la tête dans le sable. Cela prendra des années à se remettre de la sécheresse de l'été dernier.

J'ai donc fait parvenir une lettre au ministre lui demandant une rencontre urgente. J'ai bon espoir de réussir à lui exposer la situation et qu'il pourra mettre en place un programme ad hoc afin d'indemniser les producteurs comme il se doit. Une telle intervention politique est rare, mais je rappelle au ministre que la crise des feux de forêt et de la sécheresse de l'été 2023 est du jamais vu. Il faut donc des mesures spéciales pour une situation inédite.

Toute l'équipe de la fédération régionale et le comité ASREC ont mis beaucoup d'énergie pour démontrer les pertes immenses. Mais nous sentons bien que la FADQ n'a pas sorti du cadre établi, même si le ministre Lamontagne leur avait demandé « d'élargir le cadre ». Ce sera maintenant à lui de le faire. En attendant, nous maintenons la pression, avec vous, les producteurs touchés par la situation, et ce, tant qu'il n'y aura pas de résultats!

Pascal Rheault, président

Représentations de la Fédération par Martine Delage

11 décembre : Table foin provinciale FADQ/UPA (Pascal Rheault, président).

12 décembre : Conseil général spécial de la Confédération de l'UPA, par Zoom (Pascal Rheault).

Comité de pilotage du projet de travailleur de rang de l'Abitibi, par Teams (Normand Lemieux, vice-président, et Patricia Face-Gren, conseillère en ressources humaines et responsable de la santé psychologique).

13 décembre : Comité de pilotage du projet de travailleur de rang du Témiscamingue (Patricia Face-Gren).

Table de financement FADQ/UPA, par Teams (Normand Lemieux).

14 décembre : Rencontre des directeurs régionaux, par Zoom (Martine Delage, directrice).

15 décembre : Rencontre sur le Cadre légal TET, par Zoom (directeurs régionaux et responsables des CEA)

19 décembre : Réunion du comité ad hoc ASREC foin régional.

Réunion du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) (Linda Lavoie).

20 décembre : Comité aménagement du territoire et agroenvironnement.

21 décembre : Comité exécutif extraordinaire de la fédération régionale.

9 janvier : Comité de communication de la Table Santé et bien-être des hommes (Normand Lemieux).

10 janvier : Table de travail du Plan de financement de l'UPA, par Zoom (Normand Lemieux).

12 janvier : Comité vie syndicale.

16 et 22 janvier : Participation à la rencontre pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec dans le cadre de la tournée

Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles – Agir pour nourrir le Québec de demain.

17 janvier : Participation à la rencontre du comité sur la Planification stratégique bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (Martine Delage).

19 janvier : Participation au CRPMT (Linda Lavoie, directrice adjointe).

22 janvier : Rencontre du ministre régional, Jean Boulet, par le comité ad hoc ASREC foin, afin d'expliquer les enjeux de ce dossier pour notre région.

Réunion de la Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des GES (Pascal Rheault).

Rencontre des directeurs régionaux, par Zoom (Martine Delage).

23 et 24 janvier : Conseil général de la Confédération de l'UPA et journée de réflexion portant sur le territoire et les activités agricoles et les priorités de l'Union (Pascal Rheault).

23 janvier : Table des présidents des syndicats locaux.

25 janvier : Comité de pilotage du projet de travailleur de rang de l'Abitibi (Normand Lemieux et Patricia Face-Gren).

29 janvier : Comité provincial de réflexion sur le développement organisationnel, en virtuel (Martine Delage).

30 janvier : Conseil d'administration de la fédération régionale.

31 janvier : C.A. du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue (Normand Lemieux et Martine Delage).

1^{er}, 6 et 7 février : Participation aux AGA des syndicats de la relève agricole, des producteurs de bovins et de grains (Pascal Rheault ou Martine Delage).

1^{er} février : Participation au comité de suivi du reboisement (Pascal Rheault, et Anne-Marie Trudel, conseillère en aménagement et agroenvironnement).

2 février : Participation au CRPMT (Linda Lavoie).

5 février : Rencontre avec la Confédération de l'UPA concernant les projets de travailleuses de rang hors ACFA (Normand Lemieux, Linda Lavoie et Martine Delage).

7 février : Rendez-vous annuel des directeurs régionaux et des groupes spécialisés (Martine Delage).

9 février : Activité de réseautage et d'échanges des fermes de proximité.

13 février : Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, par Zoom (Normand Lemieux).

13 et 20 février : Rencontre du comité ad hoc ASREC foin.

14 février : Participation à la rencontre du comité sur la Planification stratégique bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (Martine Delage).

16 février : Rencontre provinciale (virtuelle) avec l'ensemble des représentants locaux des fermes de proximité.

19 février : Rencontre des directeurs régionaux, par Zoom (Martine Delage).

22 février : Rencontre Projet attractivité Abitibi-Témiscamingue (Pascal Rheault).

23 février : C.E. de la fédération régionale de l'UPA.

1^{er} mars : Participation à une rencontre du CLD Abitibi concernant l'Entente sectorielle bioalimentaire sur le dossier des viandes (David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale).

Des échanges fructueux pour les fermes de mise en marché de proximité

par Martine Delage

Le 9 février dernier, ce sont 26 producteurs et productrices, qui réalisent de la mise en marché de proximité, qui se sont réunis à Rouyn-Noranda sur invitation de la fédération régionale. Nous avons comme objectifs de mieux connaître leurs défis, que ce soit en production et en transformation, en mise en marché et promotion, en réglementation, etc., mais aussi pour les entendre sur des pistes de solutions concrètes.

Les participantes et participants ont apprécié les échanges entre eux et ils avaient beaucoup de choses à dire. Ils ont souligné la pertinence de cette

rencontre et de pouvoir continuer à réseauter.

De plus, deux conférences étaient à l'horaire pour partager sur le travail de l'Union sur la mise en marché de proximité. Merci à Clémentine Gombart et Amina Baba-Khelil de la Direction recherches et politiques agricoles, de la Confédération de l'UPA!

Un compte-rendu de l'activité sera partagé aux fermes participantes et un comité de travail, formé des représentants des fermes de proximité de chaque syndicat local, aura comme mandat de donner suite à la rencontre. Plusieurs idées ont été



émises et notre objectif est d'en dégager des pistes d'actions concrètes. Une personne-ressource de la fédération régionale, Anne-Marie Trépanier, accompagnera le groupe afin de mettre en œuvre son plan d'action.

Exemples de défis mentionnés

- | | |
|---|---|
| 1. Les défis de rentabilité des entreprises (en lien avec le coût des intrants, entre autres) | 7. L'inflation et l'essoufflement des ventes directes auprès des consommateurs |
| 2. L'accès à un service d'abattoir qui permet de vendre dans divers marchés | 8. La difficulté d'accéder à des marchés potentiels comme le réseau des institutions ou les grandes chaînes alimentaires. |
| 3. La sensibilisation des consommateurs pour l'achat de produits locaux | 9. L'accès à la main-d'œuvre et les coûts de celle-ci |
| 4. La lourdeur administrative (paperasse) | 10. Un essoufflement des entrepreneurs face aux nombreux défis et les difficultés à dégager des marges de profits |
| 5. L'exigence des permis (vente, agrotourisme, transformation, etc.) | 11. La difficulté à obtenir une couverture d'assurance de fermes, entre autres pour l'agrotourisme |
| 6. Le manque de programmes adaptés et accessibles | |

Événements à venir

12 mars : Deux séances d'information sur l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, en virtuel. De 13 h 30 à 15 h 30, la rencontre s'adresse aux partenaires et intervenants. En soirée, de 19 h à 21 h, la séance s'adresse aux producteurs et productrices de la région.

13 mars : Assemblée générale annuelle des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, de 9 h 30 à 16 h 30, à la salle Témabex de Rouyn-Noranda. Tous les producteurs de lait de la région sont invités à l'assemblée.

28 mars : Journée biodiversité dans le cadre du Plan d'agriculture durable, à Rouyn-Noranda. L'activité s'adresse aux producteurs et aux intervenants.

AGA des producteurs de bovins par Anne-Marie Trépanier

Les producteurs et productrices de bovins de l'Abitibi-Témiscamingue étaient réunis en assemblée générale annuelle, le 7 février dernier.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SPBAT

Vincent Boisvert, président
Félix Désaulniers, vice-président
Corine Lafontaine, 2^e vice-présidente
Éric Migneault, membre exécutif
Yves Bergeron, membre exécutif
Guillaume Rivest, administrateur
Paul Tenhave, administrateur
Danny Gauthier, administrateur

Dans son message aux producteurs et productrices, le président du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), Vincent Boisvert, a mentionné l'importance de la solidarité et du travail d'équipe à la suite de la dernière année particulièrement difficile.

Le vice-président des Producteurs de bovins du Québec (PBQ), Philippe Alain, a également discuté avec les producteurs des principaux enjeux.

Trois résolutions

Le SPBAT a aussi adopté trois résolutions, l'une portant sur la communication entre les comités de mise en marché, une autre

concernant l'abattage, et une dernière concernant les services-conseils.

Encan électronique

Laurie Noiseux, agente à la mise en marché – veaux d'embouche des PBQ, a présenté, lors d'un super-conférence, une animation sur les encans électroniques. Cette conférence a permis aux producteurs présents d'en apprendre davantage sur ce sujet, en plus de pouvoir poser toutes leurs questions à M^{me} Noiseux.

Syndicat
des producteurs
de bovins
d'Abitibi-Témiscamingue



Améliorer son entreprise par le bien-être personnel

par Patricia Face-Gren

La 2^e édition de la journée **Augmenter le potentiel de son entreprise via son bien-être personnel** aura lieu le **21 mars** prochain, au Centre des congrès de Rouyn-Noranda.

Cette année, les participants et participantes auront la chance d'assister à trois conférences intéressantes :

- La communication interpersonnelle: comment ça fonctionne?, par Julie-Andrée Girard, D.Ps., professeure en psychologie organisationnelle à l'UQAT;
- Ouvrir le champ des possibles, par Patricia Face-Gren, conseillère en ressources humaines, et responsable du dossier santé psychologique;
- Le bonheur est à l'ouvrage, par Christian Tétreault, conférencier, auteur et animateur.

En complément des conférences, divers organismes seront sur place pour discuter avec les producteurs et intervenants présents : Groupe Image, Point d'appui, Alternative pour Elles, Maison de la famille, Centre de prévention du suicide et les travailleuses de rang. Une halte-garderie sera offerte gratuitement, sur place, pour les enfants des producteurs et productrices agricoles. L'inscription de vos enfants est possible lors de l'achat de vos billets en ligne.

Un moment de détente vous est aussi offert gratuitement, sur place, avec la possibilité de prendre rendez-vous pour un massage sur chaise. Les massages seront priorisés en premier lieu aux producteurs agricoles. Premier arrivé, premier servi!

La date limite d'inscription est le 14 mars 2024. Le coût de la journée est de 20 \$ + taxes et frais de service pour les producteurs, et de 30 \$ + taxes et frais de service pour les intervenants. Dîner et cadeaux inclus! Inscrivez-vous en vous rendant sur le site Internet suivant : <https://lepointdevente.com/billets/bienetrepersonnel>



Un contexte moins favorable pour la production de grains

par David Prince



Prix à la baisse et coûts de production qui resteront élevés. Voilà comment nous pourrions résumer le contexte dans lequel évoluent les producteurs de grains de la région, selon la conférence donnée par l'agent d'information sur les marchés aux Producteurs de

grains du Québec (PGQ), lors de l'AGA des Producteurs de grains d'Abitibi-Témiscamingue (PGAT), qui se tenait à Notre-Dame-du-Nord, le 8 février dernier.

Si les dernières années ont été favorables aux producteurs de grains avec des prix relativement élevés, cela ne devrait plus être le cas en 2024, en raison d'une surproduction au Brésil couplée avec une baisse de la demande, notamment en Chine, en raison du contexte économique difficile.

Sur le marché local, la situation difficile vécue par les producteurs de porc devrait réduire la demande.

Titres des résolutions adoptées

- Améliorer la productivité des terres agricoles par le drainage, nivelage et chaulage
- Aide pour combattre les aléas climatiques
- Pour un taux d'humidité uniforme
- Reconnaissance de l'expertise des producteurs agricoles
- Favoriser le transport du grain partout au Québec
- Rendement probable ASREC

Vous pouvez les consulter sur le site Web de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue.

Le conseil d'administration des PGAT

Président : Luc Mayer

Vice-président : Pierre Gauthier

Témiscamingue 3 : Jérôme Desjardins

Témiscamingue 4 : Dominic Lavallée

Rouyn-Noranda : Daniel Coutu

Abitibi-Ouest : Viateur St-Amand

Abitibi et Vallée-de-l'Or : Alexandre Richard

Recherche en grains biologiques

L'AGA des PGAT se tenait au Centre de recherche de l'UQAT au Témiscamingue. L'occasion était donc belle de faire le point sur les recherches qui y sont menées dans le domaine des grains biologiques. L'agente de recherche à l'UQAT, Stéphanie Lavergne, a notamment parlé du réseau de fermes d'innovation qui a été créé. Celui-ci comprend 12 fermes biologiques, en transition ou qui ont l'intention de devenir biologiques. Avis aux intéressés : il reste de la place pour trois fermes supplémentaires. L'objectif est d'améliorer la durabilité et la rentabilité des fermes participantes.

Gestion des cours d'eau

Le président des PGAT, Luc Mayer, a insisté dans son discours sur les actions des PGAT dans la dernière année, notamment les demandes auprès des MRC de la région pour qu'elles nettoient les cours d'eau de façon plus régulière. Plusieurs cours d'eau débordent sur les terres agricoles, réduisant ainsi la superficie cultivable.

Sur place, la préfète de la MRC de Témiscamingue, Claire Bolduc, a indiqué que la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue avait interpellé trois différents ministères à ce sujet, mais sans succès. Les préfets ont donc envoyé une lettre au premier ministre François Legault « afin qu'il demande à ses ministères de faire leur travail », a indiqué M^{me} Bolduc.

Semences enrobées et certificat pour semer en 2025

par Guylaine Martin, agronome

À compter du 1^{er} janvier 2025, la classe 3A regroupera les semences d'avoine, de blé, de canola, de maïs fourrager, de maïs-grain, de maïs sucré, d'orge ou de soya enrobées d'un insecticide, sauf s'il s'agit d'un biopesticide. Pour réaliser le semis de la classe 3A, il faudra être titulaire d'un certificat d'agriculteur pour l'utilisation des pesticides, ou faire réaliser le semis par un forfaitaire. Pour obtenir ce certificat, il faut avoir réussi un examen sur l'utilisation des pesticides. Si vous avez déjà réussi un examen dans le passé, vous n'avez pas à suivre la formation à nouveau. Sinon, une formation sur l'utilisation des pesticides en milieu agricole est en préparation pour les 14 et 15 mars 2024, à Drummondville. Des groupes pourraient s'ajouter selon les besoins. La formation est aussi disponible en ligne. Pour plus d'information : uplus.upa.qc.ca, tél. : 819 758-6401, poste 2702, gmartin@formationagricole.com.

À la recherche des entreprises complices de la biodiversité

par Anne-Marie Trudel

C'est avec enthousiasme que les fédérations régionales de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie – Les Îles et de la Capitale-Nationale – Côte-Nord lancent le programme de valorisation et de reconnaissance « *L'agriculture complice de la biodiversité* ». Ce programme vise à favoriser la conservation et l'amélioration de la biodiversité en milieu agricole, ainsi qu'à mettre en valeur les entreprises agricoles ayant réalisé des aménagements et des pratiques favorables à la biodiversité. Ces entreprises pourront être reconnues, notamment par une affiche à la ferme comprenant l'image de marque développée pour le projet, soit le logo et le slogan suivant :



Pour prendre part au programme, l'entreprise doit avoir mis en place au moins deux (2) pratiques agroenvironnementales parmi les treize (13) pratiques reconnues par le programme, par exemple : haies brise-vent, bandes riveraines élargies, zones tampons, îlots boisés, corridors écologiques, îlots fleuris ou herbacés, installation de nichoirs ou de dortoirs, engrais verts, rotations culturales et cultures intercalaires.

Consultez les modalités et les pratiques reconnues par le programme sur le site Web de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue à l'adresse suivante : www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca.

Le demandeur doit remplir le formulaire d'inscription au plus tard le **5 avril 2024**.

CONCOURS Famille agricole 2024

Date limite d'inscription :
27 septembre

En collaboration avec nos partenaires



Serez-vous
la 68^e famille
agricole?

Marquis-Dion | Famille agricole 2023

CRÉDIT DE COTISATION POUR LES « PRODUCTEURS REGROUPÉS » ET POUR LES « PRODUCTEURS INDIVISAIRES » AYANT DES REVENUS AGRICOLES BRUTS DE

25 000 \$ et moins

Informez-vous!
Le crédit de cotisation,
c'est peut-être
pour vous!

Conditions d'admissibilité au programme de l'UPA :

- Être un producteur agricole enregistré comme une ferme à cotisation double pour l'année 2024 (812 \$) et prévoir avoir un revenu agricole brut de 25 000 \$ et moins en 2024;
- Être en conformité avec le règlement sur les cotisations en ayant acquitté ses cotisations et les intérêts à l'UPA, et ce, incluant une cotisation simple pour l'année en cours, soit 466.80 \$ (406 \$ plus taxes);
- Remplir le formulaire de demande et l'expédier à l'UPA **avant le 31 octobre 2024**;
- Faire la démonstration de revenus agricoles bruts de 25 000 \$ et moins pour l'année 2024 en nous transmettant les documents requis **avant le 31 juillet 2025**.

Si vous répondez à toutes les conditions d'admissibilité, vous devez remplir le formulaire de demande de crédit de cotisation 2024 disponible :

- sur le site Internet de l'UPA à upa.qc.ca/fr/programme-credit-de-cotisation/;
- auprès de votre fédération régionale;
- en téléphonant au 450 679-0540, poste 8534.



La Ferme des Pics remporte le concours *Ma ferme, mon monde*

par Linda Lavoie

Bravo à la Ferme des Pics, située à Palmarolle, qui a remporté le prix du jury du concours 2023 *Ma ferme, mon monde*! Cette ferme laitière a su se démarquer grâce à une application intelligente facilitant la gestion des ressources humaines. Le Centre d'emploi agricole d'Abitibi-Témiscamingue est fier d'accompagner cette entreprise laitière!



Les producteurs agricoles d'Abitibi-Ouest sont invités à la cabane à sucre

par David Prince

Le Syndicat local de l'UPA d'Abitibi-Ouest invite ses membres et leur famille à une journée cabane à sucre, le 16 mars prochain, au Club de golf Beattie de La Sarre.

L'objectif de cette activité sociale est de regrouper les producteurs et productrices afin de réseauter et discuter de façon informelle de différents enjeux vécus pendant la dernière année, qui n'a pas été nécessairement facile, nous en conviendrons.



Une centaine de places sont disponibles pour cette activité. Les

producteurs doivent s'inscrire au plus tard, le 11 mars, via le site Internet suivant : lepointdevente.com/billets/cabaneabitibiouest.

Le coût pour les participants est de 14 \$ plus taxes, pour les 12 ans et plus, 5 \$ pour les 5 à 12 ans, et gratuit pour les 4 ans et moins. Le Syndicat local de l'UPA d'Abitibi-Ouest paie 10 \$ par participant. Les boissons et autres extras sont aux frais des participants. Des activités extérieures sont aussi prévues en après-midi. Au plaisir de vous y rencontrer!

Les producteurs agricoles du Témiscamingue se sucreront le bec!

Le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue invite ses membres à la cabane à sucre Tem-Sucre de Laniel, le 12 mars prochain.

Les producteurs pourront en apprendre davantage sur la production de sirop d'érable au Témiscamingue et du potentiel de cette industrie dans les prochaines années.

Le 34^e Vins et fromages aura lieu le 6 avril

par David Prince

Le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue tiendra son 34^e Vins et fromages à la salle municipale de Guérin, le 6 avril prochain.

Véritable tradition au Témiscamingue, cet événement permet au syndicat local d'amasser des fonds pour réaliser sa mission, soit de défendre les intérêts des producteurs et productrices agricoles de son territoire, d'organiser des activités pour ses membres et de faire connaître l'agriculture locale.

Chaque année, pas moins de 250 personnes participent à l'événement.

C'est l'occasion de goûter à de nombreux vins, sélectionnés notamment par le copropriétaire du Domaine Desduc, Richard Dessureault. Ce dernier procède également à la sélection des fromages, qui sont commandités par Les Producteurs de lait du Québec.



Encore cette année, le DJ Simon Mayer animera la soirée et la piste de danse.

Le comité organisateur est formé de Wallace Metcalfe, président, Sandra Roy, vice-présidente, Fleurette Gauthier, Richard

Dessureault, Matthieu Berthelot, Sabrina Audet-Godin et Charlie Trudel, travailleuses de rang.

Vous pouvez acheter vos billets auprès de Wallace Metcalfe au 819 629-7344.

Votre Centre d'emploi agricole vous informe!

À compter du 1^{er} mai 2024, le salaire horaire minimum général du Québec sera de 15,75 \$. La rémunération plancher aux travailleurs étrangers temporaires augmentera à 16,02 \$.



AVIS AUX LECTEURS ET LECTRICES :

Lorsque des publicités sont insérées dans ce journal, elles sont payées par le promoteur. L'UPA accepte, sans égard au contenu.